

LES ÉTAPES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Passer de l'idée au projet d'entreprise

**1**

DÉFINIR SON PROJET

Formaliser le projet

Avoir une approche du marché :

- quel produit ou service proposer ?
- quels cibles ?
- activité déjà existante ?
- concept innovant ?

**2**

S'INFORMER

- savoir s'entourer
- prendre des informations
- intégrer des réseaux de porteurs de projets
- lister les actions à mener
- faire le point sur les aides/dispositifs à la création d'entreprise existants

**3**

RÉDIGER UN BUSINESS PLAN

- vérifier que le projet est viable financièrement et se fixer des objectifs précis et réalistes
- chiffrer le projet
- élaborer un prévisionnel
- rechercher des futurs prestataires

**4**

FINANCER SON PROJET

Quelles sont les aides existantes ?

- apports personnels
- apports d'investisseurs
- organismes privés (banque, crowdfunding...)
- organismes publics (état, région, BPI France...)

**5**

CHOISIR SA STRUCTURE JURIDIQUE

Cette décision aura des conséquences sur votre fiscalité et régime social :

- se lancer seul : micro-entreprise, EIRL, SASU, EURL
- se lancer à plusieurs : SAS ou SARL
- protéger son patrimoine personnel : SAS, SARL, EURL, SASU, EIRL

**6**

CRÉER SON ENTREPRISE

Avec les formalités de création :

- démarches administratives : immatriculation auprès de l'administration
- démarches juridiques : dépôt statut juridique, annonce légale...